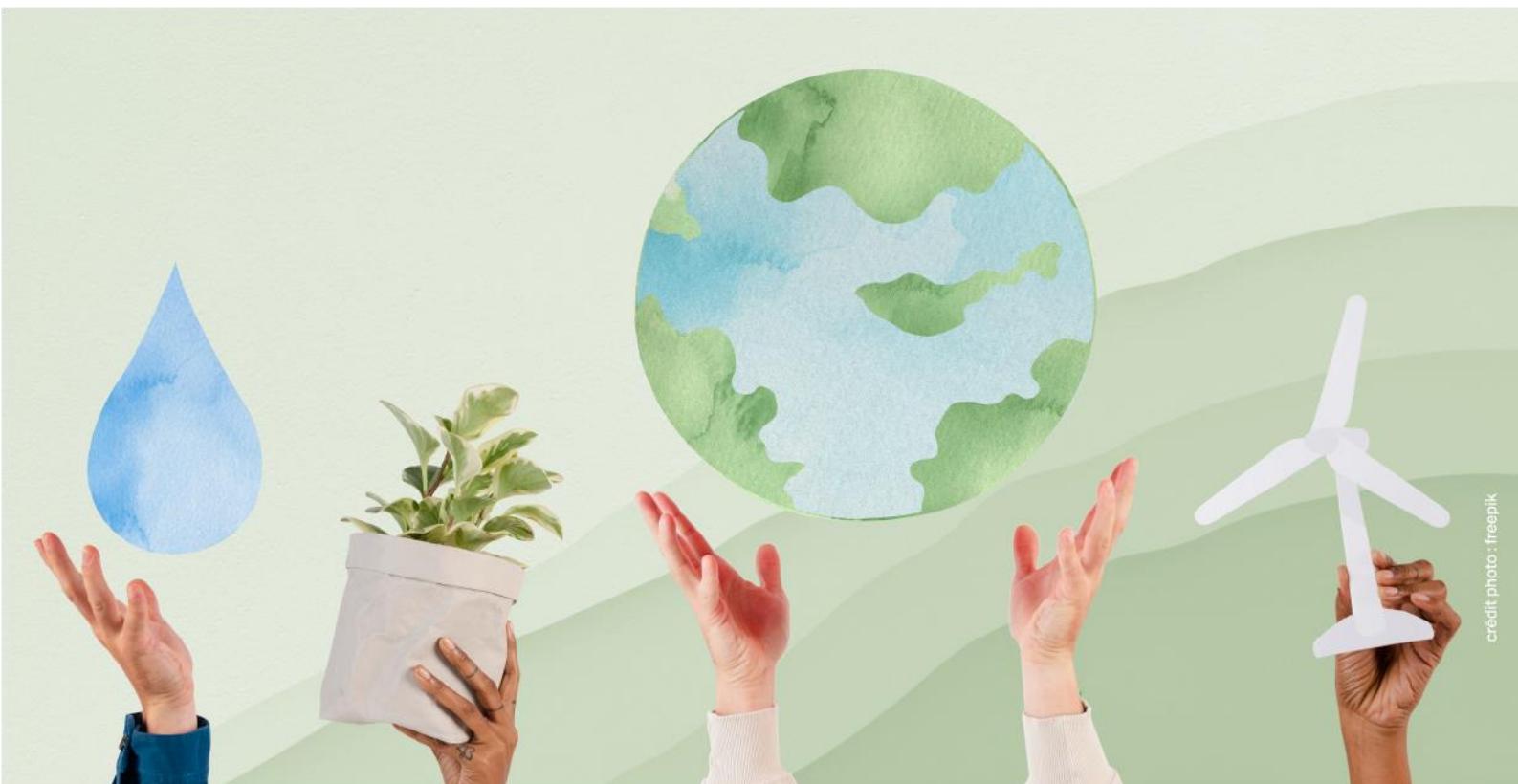


## RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021



crédit photo : freepik



Aigrefeuille-sur-Maine • Boussay • Château-Thébaud • Clisson • Gétigné • Gorges • Haute-Goulaine  
La Haye-Fouassière • La Planche • Maisdon-sur-Sèvre • Monnières • Remouillé • Saint-Fiacre-sur-Maine  
Saint-Hilaire-de-Clisson • Saint-Lumine-de-Clisson • Vieillevigne



[environnement.clissonsevremaine.fr](http://environnement.clissonsevremaine.fr)

## SOMMAIRE

<b>Préambule</b>	<b>p 2</b>
<b>Lutte contre le changement climatique</b>	<b>p 4</b>
Plan Climat Air Energie Territorial _____	p 5
Transports et mobilité _____	p 6
Patrimoine public _____	p 9
<b>Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources, ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent</b>	<b>p 13</b>
Cycle de l'eau _____	p 14
Patrimoine publique _____	p 17
Urbanisme et Habitat _____	p 18
<b>Epanouissement de tous les êtres humains</b>	<b>p 19</b>
Equipements sportifs _____	p 20
Transports et mobilités _____	p 21
Tourisme _____	p 22
Urbanisme et Habitat _____	p 23
<b>Cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations</b>	<b>p 25</b>
Transports et mobilités _____	p 26
Urbanisme et Habitat _____	p 28
<b>Transition vers une économie circulaire</b>	<b>p 29</b>
Gestion des déchets _____	p 30
Développement économique _____	p 34
<b>Les actions et le fonctionnement internes à la collectivité</b>	<b>p 36</b>
Transports et mobilités _____	p 37
Dématerrialisations _____	p 39
Ressources humaines de la collectivité _____	p 41

# Préambule

L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle II) soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat d'orientation budgétaire, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Ce rapport a pour objectif de présenter

- Les politiques publiques
- Les actions internes à la collectivité

menées sur le territoire **au regard des 5 finalités du développement durable :**



**La lutte contre le changement climatique**



**La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources, ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent**



**L'épanouissement de tous les êtres humains**



**La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations**



**La transition vers une économie circulaire**

## Présentation du territoire :

La Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo est issue de la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017 des Communautés de communes de Sèvre, Maine et Goulaine et de la Vallée de Clisson.

Composée de 16 communes, elle compte 56 924 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2021 et s'étend sur 30 954 hectares.

## Les grands plans structurants :

Les deux années qui viennent de s'écouler ont été marquées par l'adoption des :

- Plan Global de Déplacement en 2020
- Plan Climat Air Energie Territorial en 2021
- Programme Local de l'Habitat en 2021

⇒ Des plans structurants et engageants pour agir en faveur de la transition écologique.





# LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

**Plan Climat Air Énergie Territorial**

**Transports & mobilités**

**Patrimoine public**



# LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



## PCAET

**Le PCAET, outil de planification fédérateur de l'ensemble des problématiques Climat Air Energie, a été approuvé en Conseil Communautaire en mai 2021.**

**Il s'échelonnera sur les 6 prochaines années autour d'un plan d'actions comprenant :**

**7 axes**

**23 objectifs**

**64 actions**

### **Plan Climat Air Énergie Territorial de Clisson Sèvre et Maine Agglo :**

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), document-cadre de la politique énergétique et climatique des collectivités, est obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants existants au 1er janvier 2017.

Un PCAET est un outil d'animation du territoire qui définit les objectifs stratégiques et opérationnels afin d'atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et de s'y adapter, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie. Il intègre également les enjeux de qualité de l'air.

Il s'appuie sur un diagnostic complet du territoire, dont découlent une stratégie et un plan d'actions, fruit d'un travail de co-construction avec les acteurs du territoire.

Les 7 axes retenus sont :

- 1) Mobiliser et sensibiliser les acteurs du territoire
- 2) Engager l'intercommunalité et les communes dans une démarche d'exemplarité
- 3) Se déplacer sobrement sur le territoire
- 4) Améliorer la performance énergétique des bâtiments
- 5) Développer et soutenir une économie locale et durable
- 6) Développer le potentiel énergétique renouvelable
- 7) Atténuer la vulnérabilité et s'adapter au changement climatique

**Une chargée de mission a été recrutée au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 pour animer ce Plan.**

**Contribution aux finalités :**





## Transports et mobilités

**En 2020, en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), Clisson Sèvre et Maine Agglo a adopté son Plan Global de Déplacements (PGD). Ce programme constitue l'unique document stratégique de planification des déplacements tous modes à l'échelle du territoire.**

**4** orientations

**9** objectifs

**26** actions

### Plan global de déplacement :

Partant de cette stratégie volontaire, 4 orientations ont été déterminées, déclinées à travers 9 objectifs et 26 actions pour structurer la politique Mobilité de la Communauté d'Agglomération :

#### 1. Donner leur place aux modes actifs dans les mobilités du quotidien

- Porter et renforcer la politique en faveur des modes actifs
- Définir une politique partagée sur l'aménagement de la voirie et des espaces publics

#### 2. Mailler le territoire dans une logique d'alternative à la voiture individuelle

- Faire évoluer l'offre de transports collectifs
- Réinterroger les fonctions du réseau routier

#### 3. Accompagner les habitants dans leur(s) mobilité(s)

- Elaborer un plan de communication
- Mobiliser des relais pour accompagner la mobilité des habitants
- Se servir des outils numériques pour informer et faire évoluer les pratiques

#### 4. Structurer la gouvernance de la politique de mobilité

- Se donner les moyens de suivre, animer et mettre en œuvre le PGD
- Animer la politique de mobilité du territoire auprès des différents acteurs.

**1 conseiller en mobilité a été recruté début 2021 pour animer ce plan.**

Contribution aux finalités :





## Transports et mobilités

Le Vélo sur le territoire c'est :

**405 km**

De sentiers à vocation cyclable

**231 km**

De voies déjà praticables

**70 km**

de voies à réaménager

**33 km**

de voies cyclables à créer

### Schéma Vélo Communautaire :

En parallèle du Plan Global de Déplacement, Clisson Sèvre et Maine Agglo a réalisé un Schéma Vélo communautaire, travail collaboratif avec les 16 communes, qui prévoit **une cohérence et la continuité des itinéraires sur l'ensemble du territoire.**

Il s'appuie sur une étude de faisabilité réalisée en 2020, qui fournit des préconisations techniques sur les aménagements et des estimations de coûts de travaux.

Le Schéma Vélo s'inscrit sur le long terme, les travaux ont débuté en 2018 et devraient se terminer en 2028.

**La programmation budgétaire du Schéma vélo a été adoptée le 29/06/2021 en Conseil Communautaire.**

D'ici 2024, le soutien financier de la Communauté d'Agglomération envers les communes représente un investissement de 5,38 millions €. Les travaux sont également rendus possibles par le soutien financier de l'État, de la Région Pays de la Loire et du Département Loire-Atlantique.

Contribution aux finalités :





## Transports et mobilités

Le nouveau marché public des transports scolaires inclut :

**25%**

de véhicules à motorisations alternatives :

**8** véhicules en biodiesel

**9** véhicules en biogaz

**10** véhicules électriques

### Renouvellement de marché des Transports Scolaires :

Dans le cadre de l'organisation des transports scolaires par Clisson Sèvre et Maine Agglo, de nouveaux marchés publics ont été lancés fin 2020, pour **une mise en exploitation en septembre 2021**. Dans ce contexte, certaines modalités d'organisation et de caractéristiques techniques des véhicules ont été revues par rapport au précédent marché public.

La Communauté d'agglomération (et la Région des Pays de la Loire par groupement de commandes) s'est donc engagée financièrement, sur 7 ans, avec les sociétés de transport exploitant 77 circuits par le biais de :

- 51 véhicules plus grands (63 places au lieu de 59 places, afin d'augmenter la capacité de transport sans rajouter des véhicules sur la route) ;
- 61 véhicules neufs ;
- Avec des véhicules plus jeunes (âge maximal de 15 ans au lieu de 18 ans) ;
- **20 véhicules à motorisation alternative** (8 en « bio diesel » OLEO 100, 2 en « bio gaz » BioGNV et 10 électriques).

Le renouvellement des véhicules s'étalera sur les 7 ans du marché.

Contribution aux finalités :





## Patrimoine public

**2** *Nouvelles chaudières*

**14** *Nouveaux éclairages*

**Une supervision pour aider à la maîtrise des dépenses en énergie.**

### Rénovation de la piscine Aqua'val Sèvre :

En 2021, la piscine Aqua'val Sèvre a fait l'objet de travaux visant la réduction des consommations d'énergie :

- Les **deux nouvelles chaudières** sont à **condensation, alimentées au gaz naturel** d'une puissance unitaire de 350 kW. Elles assurent le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, les circuits d'eau chaude des centrales de traitement d'air et le chauffage des échangeurs des bassins.
- Les 14 projecteurs à décharge qui éclairaient les bassins ont été remplacés par **14 luminaires à LEDS**, technologie qui permet de diviser par 2 la consommation électrique.
- Une **supervision** a été installée : elle permet de contrôler et d'agir (à distance) sur tous les paramètres concernant la température de l'air et son renouvellement, la température de l'eau et son traitement. Cette supervision permet de vérifier au jour le jour les consommations eau, gaz et électricité et de rectifier très vite en cas de dépassement. Ce dispositif est rendu indispensable en termes de maîtrise des dépenses en énergie et confort des utilisateurs.

Contribution aux finalités :





## Patrimoine public

**Chauffage par pompe à chaleur et géothermie pour l'eau chaude sanitaire et les bassins**

**Une supervision pour aider à la maîtrise des dépenses en énergie.**

### Construction du nouvel équipement aquatique : Aqua'val Maine

La construction de ce nouvel équipement comprend un volet gestion et maîtrise de l'énergie :

**L'isolation du bâtiment par l'extérieur**, la suppression des ponts thermiques, la mise en place d'équipements à faible consommation énergétique, ainsi que l'installation d'une supervision concourent à maîtriser les dépenses énergétiques.

Le mode de chauffage se compose d'une chaudière gaz complétée par une **installation géothermie** : 13 sondes géothermiques de 125m de profondeur ont été implantées. Une pompe à chaleur utilisant cette géothermie tourne en continu pour un apport calorifique constant, pour la chauffe des bassins et de l'eau chaude sanitaire.

Le prélèvement annuel d'énergie sur forage est plafonné à 263 000 kWh.



Contribution aux finalités :



## Patrimoine public

**Chauffage par pompe à chaleur et géothermie**

**Une supervision pour aider à la maîtrise des dépenses en énergie.**

**114** panneaux photovoltaïques sur le toit pour une puissance de **36 kWc**

### Construction du nouveau siège communautaire :

Pour la construction de son nouveau siège, Clisson Sèvre et Maine Agglo a souhaité s'engager dans une démarche de qualité environnementale, notamment au niveau de la gestion de l'énergie, grâce à :

- Une conception bioclimatique
- Une isolation par l'extérieur
- Une supervision
- Le recours aux énergies renouvelables

Ainsi, le chauffage du bâtiment est assuré par une pompe à chaleur reliée à une installation géothermie, composée de 6 sondes géothermiques de 120m de profondeur. La PAC assure ainsi le chauffage de 35 kW, et est complétée d'un appoint électrique de 2 x 9kW.

La toiture du siège est équipée de 114 panneaux photovoltaïques, pour une puissance crête totale de 36 kWc, et pour une production estimée à 37 000 kWh/an, 100% en autoconsommation.



Contribution aux finalités :



## Patrimoine public

**Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de station d'épuration de La Haye Fouassière**

**128** panneaux photovoltaïques sur le toit pour une puissance  
de **47 kWc**

### Centrale photovoltaïque sur le toit de la station d'épuration de La Haye Fouassière

La toiture de la station d'épuration de la Haye Fouassière a été renforcée pour accueillir une centrale photovoltaïque.

128 panneaux de 370 Wc chacun ont été installés, soit une puissance crête de 47 kWc. Le démarrage de cette station est prévu pour début 2022. L'excédent de production sera revendu sur le réseau.

Les stations d'épuration, de par leur utilisation en continu, sont très pertinentes dans l'utilisation d'énergie solaire.



Contribution aux finalités :



# PRÉServation de la biodiversité, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES, AINSI QUE LA SAUVEGARDE DES SERVICES QU'ILS FOURNISSENT ET DES USAGES QUI S'Y RATTACHENT

Cycle de l'eau

Patrimoine public

Urbanisme et habitat



# PRÉServation de la biodiversité, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



## Le cycle de l'eau

**La gestion de l'eau sur le territoire c'est :**

**En assainissement collectif :**

**435 km**

**De réseau**

**32 stations**

**D'épuration**

**En eaux pluviales :**

**288 km**

**De réseau estimé**

**90 bassins de rétention**

**Contribution aux finalités :**

### Prise de compétence à l'Agglo

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'Agglo a pris la compétence eau et assainissement, qui regroupe :

- l'eau potable,
- l'assainissement collectif,
- l'assainissement non collectif,
- la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

**Sur 2020 et 2021, le service s'est structuré pour répondre aux objectifs suivants :**

- Mieux connaître et entretenir le patrimoine transféré des communes à l'agglo (ouvrages, canalisations...).
- Mettre en place et structurer une gestion patrimoniale efficiente
- Préserver le milieu naturel en limitant le nombre de débordements via la réhabilitation de conduites, la suppression des réseaux recueillant à la fois les eaux usées et les eaux pluviales, la suppression des branchements non conformes chez les particuliers
- Réviser ou mettre en place des zonages d'assainissement et d'eau pluviale cohérents avec les PLU des communes, et contribuer à la définition d'une stratégie communautaire d'aménagement du territoire

La poursuite de cette structuration va passer par le lancement en 2022 d'un schéma directeur des eaux usées et des pluviales urbaines à l'échelle de l'Agglo.



# PRÉServation de la biodiversité, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



## Le cycle de l'eau

**L'extension de la station d'épuration de Gorges c'est:**

**un doublement de la capacité de traitement pour absorber :**

**890 000 m<sup>3</sup>/ an arrivant à la station**

**dont 450 000 m<sup>3</sup>/an facturés aux 5400 abonnés**

**la mise en place d'un parcours pédagogique**

### Travaux sur stations d'épuration :

Les rénovations des stations d'épuration visent à :

- Entretenir le patrimoine vieillissant de certains ouvrages
- Protéger le milieu naturel en limitant les débordements dans les cours d'eau.
- Mieux traiter la pollution issue des stations d'épuration en rénovant les filières de traitement des eaux usées par des filières ayant de meilleures performances et de meilleurs rendements.

### Extension de la station de Gorges en 2020/2021 :

Une 2<sup>ème</sup> filière de traitement avec un 2<sup>nd</sup> bassin d'aération a été construite, en restant sur un système de traitement par boues activées. Cette extension a doublé la capacité de traitement de la station, pour palier à l'arrivée de la blanchisserie industrielle Elis et à l'augmentation de population du pôle urbain clissonnais. La capacité de la station est ainsi passée de 12 000 à 21 500 équivalent-habitants.

Tous ces travaux ont été réalisés **en assurant la continuité de service (site en exploitation)**. A Gorges un **parcours pédagogique** est installé pour expliquer le fonctionnement et permettre aux visiteurs (scolaires...) de mieux comprendre les étapes du traitement des eaux usées.



**Contribution aux finalités :**

# PRÉServation de la biodiversité, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



## Le cycle de l'eau

**La nouvelle station d'épuration de Haute Goulaine c'est :**

**Une amélioration des performances de traitement et de rejet au milieu naturel**

**Une insertion paysagère**

### Travaux sur stations d'épuration

#### Renouvellement de la station de Pont de l'Ouen de Haute Goulaine en 2020/2021 :

La station de Haute Goulaine, vieillissante et sujette à des déversements dans les marais de Haute Goulaine, classés Natura 2000, a été entièrement reconstruite, pour une capacité de 160 équivalents-habitants.

Outre le travail sur l'insertion paysagère, enjeu majeur pour une station située dans un environnement protégé et touristique, c'est la mise en place d'un traitement plus performant qui modifie significativement son impact environnemental :

- Un traitement par filtres plantés de roseaux qui améliore la qualité du rejet en milieu naturel
- Zéro déversement sur cette nouvelle station.

Les travaux ont été réalisés **en assurant la continuité de service** (site en exploitation). La démolition de l'ancienne station a ensuite permis d'agrandir le parking de la Maison Bleue.

L'essentiel des eaux usées des habitants de Haute Goulaine est traité par les stations de Basse Goulaine et de la Haye Fouassière.



Contribution aux finalités :

# PRÉServation de la biodiversité, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



## Patrimoine public / eaux pluviales

### Stockage des eaux pluviales à la parcelle pour les nouvelles constructions de l'Agglo

#### Gestion des eaux pluviales sur le patrimoine bâti intercommunal :

- **Noues de stockage :**

Les deux nouvelles constructions (siège et équipement aquatique) sont dotées de noues de stockage des eaux pluviales : ces « réservoirs » à la parcelle sont créées pour réguler les débits de rejet au milieu naturel en cas de forte pluie en créant des stockages.

- **Récupération des eaux de pluie :**

Le siège communautaire et l'Alter éco sont équipés de cuves pour la récupération des eaux de pluie. Cette eau sera utilisée pour alimenter les chasses d'eau des sanitaires. Le dispositif de comptage en place permettra au terme de la 1<sup>ère</sup> année de communiquer sur le volume récupéré, et le niveau d'autoconsommation atteint. Des disconnecteurs permettent de séparer le réseau d'eau pluviales du réseau d'eau potable alimentant ces chasses d'eau.



Contribution aux finalités :

# PRÉServation de la biodiversité, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



## Urbanisme et Habitat

### Révision du Schéma de cohérence territorial (SCOT) pour répondre notamment aux prochains défis de sobriété foncière imposés par la législation

#### Révision du schéma de cohérence territorial (SCOT) :

Le syndicat mixte du pays du vignoble nantais a décidé en 2020 la révision du schéma de cohérence territorial (SCOT).

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme et de planification. Il définit, à l'échelle large d'un bassin de vie et pour le moyen - long terme (15-20 ans) une orientation d'aménagement et de développement d'un territoire, qu'il décline en objectifs d'aménagement. Il fixe ainsi les orientations fondamentales de l'organisation de l'espace, notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique et commercial, de préservation de l'environnement et de déplacement des personnes...

Cette nouvelle révision vise à répondre à des besoins d'actualisation juridique (loi ELAN, ordonnances du 17 juin 2020 notamment) et à ajuster le projet au regard des nouveaux défis qui se posent au territoire, notamment en termes de sobriété foncière.

L'un des principaux objectifs du SCOT est en effet de limiter la consommation d'espace et d'appliquer le 'zéro artificialisation net' (ZAN) issu de la loi 'climat et résilience' d'août 2021.

En 2021, la collectivité :

- A participé à l'élaboration du diagnostic du territoire du SCOT, grâce aux réunions du comité de pilotage (élus) et aux ateliers thématiques ouverts aux contributeurs (élus et services).
- A engagé une réflexion permettant d'atteindre l'objectif ZAN dans le cadre de ses projets de développement (notamment de parcs d'activité).



Contribution aux finalités :



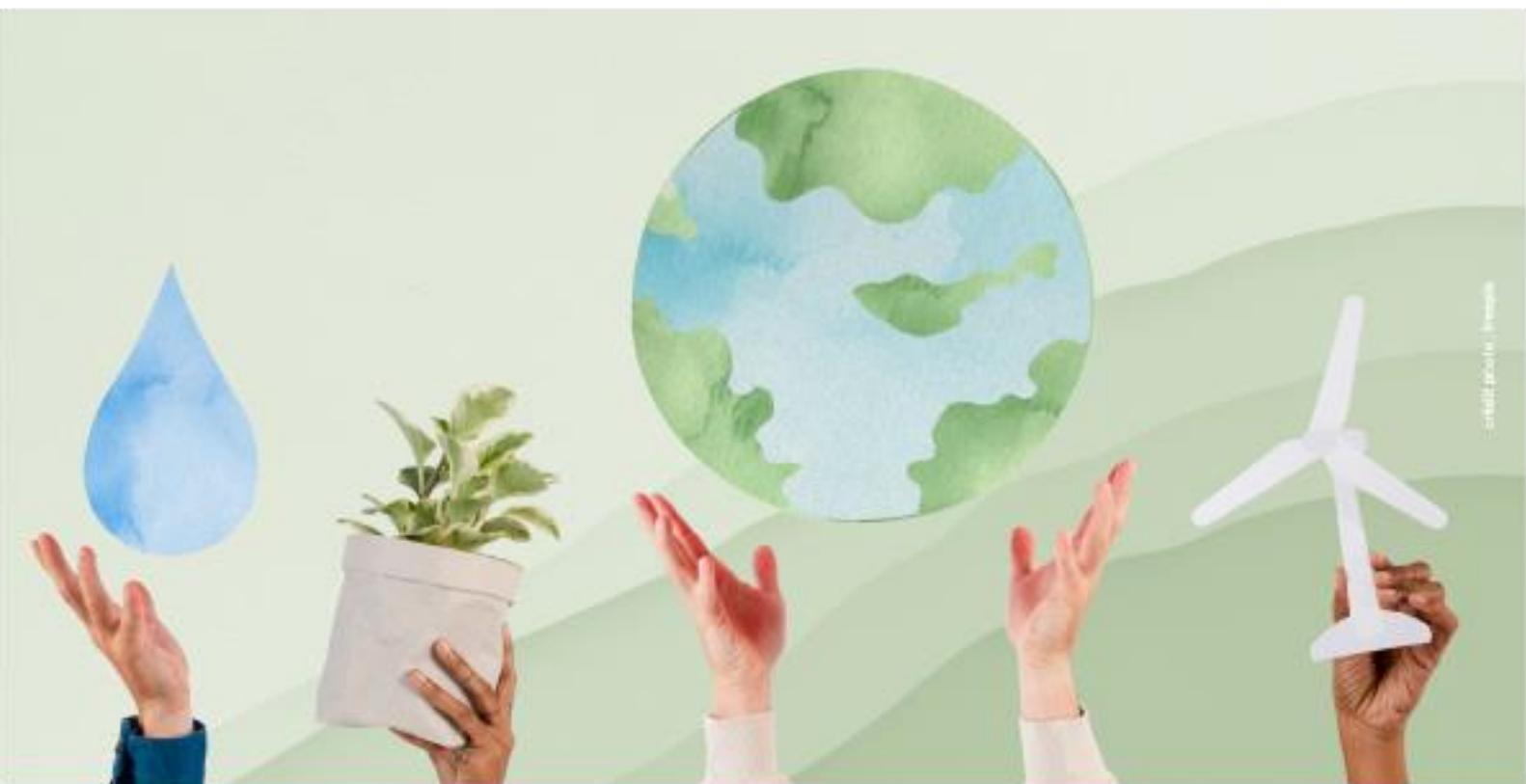
# ÉPANOUISSLEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Equipements sportifs

Transports et mobilités

Tourisme

Urbanisme et habitat



# ÉPANOUISSLEMENT DE TOUS LES ÉTRES HUMAINS



## Équipements sportifs

# Octobre 2021

Ouverture au public

- ✓ bassin de nage
- ✓ bassin d'apprentissage
- ✓ pataugeoire
- ✓ espace bien-être

démarche environnementale

### Construction du nouvel équipement aquatique Aqua'val Maine :

Situé à Aigrefeuille-sur-Maine, derrière le collège Andrée Chédid, le nouvel équipement aquatique de Clisson Sèvre et Maine Agglo a ouvert ses portes en octobre 2021.

Destinée à accueillir un large public, pour l'apprentissage de la natation, la nage sportive, les loisirs et le bien-être, cette nouvelle piscine offre des activités et des équipements complémentaires à la piscine Aqua'val Sèvre à Clisson.

Le centre aquatique est composé de

- une halle bassins de 1 215 m<sup>2</sup>
- un espace bien-être avec son patio de 132 m<sup>2</sup>
- des vestiaires individuels et collectifs de 441 m<sup>2</sup>
- un hall d'accueil de 128 m<sup>2</sup>

L'ensemble des bassins est réuni dans une halle composée de 3 zones distinctes qui répondent à des pratiques différentes :

- l'aire ludique et familiale avec son bassin d'apprentissage et loisirs, sa pataugeoire composée d'une lagune et d'une aire de jeux d'eau, ses plages, ouverte sur l'extérieur.
- le toboggan
- l'aire sportive dédiée à la nage et aux sports d'eau

Clisson Sèvre et Maine Agglo a souhaité s'engager dans une démarche de **qualité environnementale exigeante** notamment au niveau de :

- l'intégration dans l'environnement
- la gestion de l'énergie
- la gestion de l'eau
- l'entretien et la maintenance
- le confort hygrothermique
- la qualité sanitaire de l'air et de l'eau



Contribution aux finalités :



# ÉPANOUISEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

## Transports et mobilités

# 8 km

d'itinéraires cyclables déjà aménagés

### Aménagements cyclables engagés en 2021

Les aménagements cyclables constituent un réseau cyclable intercommunal et facilitent les déplacements entre communes voisines, pour favoriser une utilisation du vélo au quotidien, notamment pour les trajets domicile-travail et vers les pôles de centralité : gares, établissements scolaires, parcs d'activité, centres-villes et commerces.

Dans le cadre de son Schéma Vélo communautaire, Clisson Sèvre et Maine Agglo consacre un budget dédié à l'aménagement d'itinéraires cyclables, à hauteur de 400 000 € en 2021 (soit 7 €/hab.), et d'environ 900 000 € par an à partir de 2022 (soit près de 16 €/hab./an).

Près de 8 km d'itinéraires cyclables ont été aménagés depuis le début des travaux en 2020, dans 9 communes.

Les itinéraires cyclables réalisés au titre de l'année 2021 :

- À Aigrefeuille-sur-Maine, une liaison douce entre le centre-bourg et le village de la Chaussée,
- À Clisson, une chaussée à voie centrale banalisée a été créée rue du Dr Boutin,
- À Saint-Fiacre-sur-Maine, aménagements cyclables et piétonniers dans le village de la Métairie.



Contribution aux finalités :

# ÉPANOUISSLEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



## Tourisme

- ✓ **1 sentier GRP (Grande Randonnée de Pays)**
- ✓ **25 boucles pédestres**
- ✓ **Entretenus annuellement**

### Sentiers pédestres

Clisson Sèvre et Maine Agglo a pour objectif la préservation et la sauvegarde du réseau de sentiers pédestres inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

L'Agglomération dispose d'un réseau de sentiers pédestres d'environ **300 kilomètres** composé :

- d'un **sentier linéaire de Grande Randonnée de Pays (GRP)** qui longe les rivières de la Sèvre nantaise et de la Maine
- de **25 boucles pédestres** de 5 à 17 Km.

Ces sentiers font l'objet d'un entretien et d'un balisage annuel garantissant ainsi à la population le meilleur confort et la meilleure sécurité possible.

L'**entretien manuel** de ces sentiers pédestres est confié à **des chantiers d'insertion**. Cela représente environ 43 kilomètres de chemins entretenus ainsi chaque année. Le reste des sentiers fait l'objet d'un entretien mécanique.



Contribution aux finalités :



Approuvé le 5 octobre 2021, le premier Programme Local de l'Habitat (PLH) de Clisson Sèvre et Maine Agglo s'engage sur la mise en œuvre d'une **politique de l'habitat ambitieuse**, avec la production de logements pour répondre à la croissance démographique.

### Programme Local de l'Habitat

Ce Programme Local de l'habitat se décline en 5 grandes orientations :

- Anticiper le développement du territoire
- Produire une offre nouvelle
- Conforter la qualité de l'habitat existant
- Mieux accompagner les différents publics
- Suivre et animer le PLH

Les chiffres clés des **objectifs** du PLH :

- une croissance annuelle de **+1,2 %** entre 2021 et 2027 (durée du PLH), soit 60 889 habitants au 1er janvier 2026
- une production de **2 474 logements sur les 6 ans** du PLH, soit 412 logements par an
- au moins **449 logements locatifs sociaux** sur les 6 ans du PLH, soit 75 logements par an
- au moins **15 logements privés conventionnés ANAH** sur les 6 ans du PLH
- au moins **299 logements en accession à prix maîtrisé** (Prêt Social Location Accession PSLA, Bail Réel Solidaire BRS et terrains à bâtir communaux)

**Une chargée de mission a été recrutée au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 pour animer ce programme.**



Contribution aux finalités :

# ÉPANOUISSSEMENT DE TOUS LES ÉTRES HUMAINS



## Urbanisme et Habitat

**Le PLH en 2021 a validé la réalisation d'études portant sur:**

L'opportunité d'une résidence jeunes actifs

Le choix d'un dispositif d'amélioration de la qualité des logements (performances énergétiques, adaptation handicap, vieillesse...)

### Programme Local de l'Habitat

#### En 2021, la collectivité :

- A validé le lancement d'une étude d'opportunité pour la construction d'une résidence jeunes actifs sur son territoire. Cette résidence doit permettre aux jeunes en activité dans le territoire (étudiants, apprentis, salariés...) de se loger à proximité de leur lieu d'activité.
- A commencé la rédaction d'une convention intercommunale d'attribution (CIA) et d'un plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information du demandeur (PPGDLSD) et mis en place une conférence intercommunale du logement (CIL) dont la première réunion aura lieu en janvier 2022. Ces différents dispositifs doivent permettre de mieux accompagner les différents publics (notamment les jeunes, familles monoparentales, ménages modestes...) dans la satisfaction de leurs besoins en logements.
- A validé la mise en place d'un dispositif d'amélioration de la qualité du parc de logements existant, sa performance énergétique et son adaptation aux besoins évolutifs des ménages (vieillesse, handicap...).

Contribution aux finalités :



# COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



Transports et mobilités

Urbanisme et habitat



# COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



## Transports et mobilités

**53**

établissements desservis

**5741**

élèves utilisant les transports

### Transports scolaires

Un service complet de transports scolaires est organisé sur le territoire de Clisson Sèvre et Maine Agglo, depuis les communes de résidence des élèves vers leur établissement scolaire (primaires, collèges et lycées).

Pour l'année scolaire 2021-2022 :

- **4 679 élèves** de Clisson Sèvre et Maine Agglo sont inscrits aux transports scolaires, dont 16,5 % sont des élèves primaires, 56,5 % sont des collégiens et 27 % sont des lycéens ;
- **1 062 élèves** des territoires voisins bénéficient également de transports scolaires à destination des établissements scolaires (collèges et lycées) du territoire communautaire ;

Concernant les établissements scolaires desservis :

- **31 écoles primaires** (publiques et privées) ;
- **15 collèges** (publics et privés), dont 7 sur le territoire communautaire ;
- **7 lycées** (publics et privés), dont 2 sur le territoire communautaire.
- **1 607 288 km** sont réalisés par ces services de transports scolaires sur l'année complète.



Contribution aux finalités :

# COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



## Transports et mobilités

### Transports à la demande : Compétence régionale déléguée à l'Agglo

### Navettes marché : Compétence de l'Agglo

#### Transports à la demande et navettes marché :

Un service de transport à la demande est mis en place depuis plusieurs années par la Région des Pays de la Loire, pour les habitants du territoire du Vignoble. Ouvert à tous les publics, il permet aux habitants de se rendre sur le lieu qu'ils souhaitent depuis leur domicile (ou tout autre point de montée). Ce service fonctionne, sur inscription et réservation préalables, les mardi et jeudi matin, et les mercredi et vendredi toute la journée, sur des créneaux fixes.

Les destinations sont possibles sur toutes les communes du territoire du Vignoble, sur toutes les communes limitrophes au territoire du Vignoble, ainsi que sur certains pôles de santé (tels que le Pôle médical Sud-Loire de Mauvoisins, et le Pôle hospitalier d'Ancenis).

De juin 2020 à mai 2021 : **2 140 voyages et 60 686 km** ont été réalisés depuis les 16 communes de la CSMA.

#### Les navettes marché de Clisson :

Depuis 2018, Clisson Sèvre et Maine Agglo organise des transports réguliers, les vendredi matin, à destination du marché de Clisson, depuis les communes de Boussay, Gétigné, Clisson et Saint-Hilaire-de-Clisson. Ces transports ouverts à tous les publics sont fréquentés uniquement par des personnes âgées, et leur permettent de se rendre facilement et à un coût modéré au marché de Clisson, par le biais de cars.



Contribution aux finalités :



# COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GENERATIONS

## Urbanisme et habitat

**Les villes de Haute Goulaine et de Clisson adhèrent au programme Petites Villes de Demain**

**Etude de revitalisation des 16 centralités du territoire en cours**

### Petites Villes de Demain

Le programme Petites Villes de Demain vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour **conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.**

Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement. Le programme doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs, et en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable..

La convention d'adhésion au programme PVD prévoit que la collectivité doit signer dans un délai de 18 mois après la signature de la convention PVD, une convention ORT (Opération de revitalisation de territoire). La collectivité a donc débuté en mai 2021 une étude de revitalisation des 16 centralités du territoire.

**Une chargée de mission a été recrutée au 2<sup>nd</sup> trimestre 2021 pour animer ce programme.**



**Contribution aux finalités :**

# TRANSITION VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE



Gestion des déchets

Développement économique





## Programme local de prévention des déchets

### Partenariat avec Compost In Situ permettant de :

- Faciliter le tri à la source des biodéchets par la collectivité
- Valoriser tous les biodéchets de qualité vers le secteur agricole, grâce à un retour à la terre du compost pour amender les friches viticoles carencées en matière organique, via l'association Terres en Vie.

**6**  
sites

d'expérimentation

### Compostage collectif de biodéchets :

Depuis 2012, Clisson Sèvre et Maine Agglo accompagne les demandes de mise en place de **composteurs partagés** dans les quartiers ou en pied d'immeuble, et encourage ses habitants à réduire à la source leurs déchets organiques en adoptant le geste du compostage.

Des composteurs partagés, accessibles au grand public 7j/7j et 24h/24h, ont vu leur fréquentation augmenter au fil des ans, nécessitant une modification de leur mode de gestion.

En mai 2021, l'Agglo a débuté un partenariat avec la coopérative **Compost In Situ** basé à Orvault, pour encourager le retour à la terre des déchets organiques produits sur son territoire.

Cette expérimentation a pour but à terme d'aboutir à un service de gestion du biodéchet duplicable sur les 16 communes de la collectivité.

Sur trois communes (Clisson, Monnières, Remouillé), où 6 sites de compostage partagés étaient critiqués du fait de leur sur-fréquentation, les palox ont été installés en remplacement des composteurs partagés actuel, Compost In Situ assurant la collecte de ces biodéchets et le compostage sur le site de son partenaire.

Deux modes de fonctionnement d'accès au compost sont également étudiés : ouverture à créneaux fixes, ou libre accès avec un cadenas à code pour les adhérents au service.



Contribution aux finalités :

# TRANSITION VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE



## Programme local de prévention des déchets

**Partenariats avec  
Mon Repair'Shop &  
Le Repair Café pour  
prélever des pièces  
détachées issues de  
la collecte des  
Déchets  
d'équipements  
électriques et  
électroniques en  
déchèteries.**

### Réemploi de déchets électroniques :

Clisson Sèvre et Maine Agglo, dans le cadre de ses missions de gestion du réseau de déchèteries et haltes EcoTri, assure la collecte des D3E (Déchets d'équipements électriques et électroniques) qui sont évacués suivant les filières de recyclage adéquates.

Les associations Le Repair Café, et Mon Repair Shop ont identifié cette collecte comme une source de pièces détachées pouvant servir à la réparation des appareils de leur stock.

De ce fait, une convention a été signée (dès 2020 avec Le Repair Café, en 2021 avec Mon Repair Shop), pour permettre aux réparateurs de ces associations de venir examiner le flux des déchets électroniques et de gros électroménager issu des 4 déchèteries du territoire.

Les objets intéressants les bénévoles font alors l'objet d'un don, et les associations s'engagent, après prélèvement des pièces les intéressant, à se débarrasser de manière réglementaire de l'objet restant.



**Contribution aux finalités :**

# TRANSITION VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE



## Programme local de prévention des déchets

**Partenariat avec les associations Patmouille et le Grand Détournement pour le réemploi d'objets valorisables déposés dans les déchèteries et haltes éco-tri du territoire.**

### Réemploi d'objets valorisables :

Depuis plusieurs années, Clisson Sèvre et Maine Agglo, dans le cadre de son réseau de déchèteries/haltes éco-tri, entretient un partenariat avec 2 associations du territoire afin d'assurer une **collecte séparative**, puis le **réemploi d'objets valorisables** déposés dans les déchèteries et haltes éco-tri du territoire.

Les déchets pris en charge par ces associations pour le réemploi dans leurs locaux respectifs sont :

- Les meubles
- Les vêtements
- La vaisselle et les bibelots
- Les jouets
- Les livres et les cassettes audio ou vidéo
- Les outils de bricolage et de jardinage
- Les deux roues
- Les appareils Hi-Fi vidéo et les petits appareils électriques en état de marche
- Les encombrants blancs réutilisables (gazinières, réfrigérateurs...)

C'est ainsi 30 à 40 tonnes qui peuvent être pris en charge chaque année par l'association Patmouille sur les sites de Clisson, Gétigné et La Haye-Fouassière, et environ 20 tonnes par l'association Le Grand Détournement sur le site de la halte éco tri de Remouillé.

Les résultats de 2020 et 2021 sont en deçà des attendus, les confinements successifs ayant entraîné une nette diminution des apports en déchèterie



Contribution aux finalités :

# TRANSITION VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE



## Programme local de prévention des déchets

**Partenariat avec la Cicadelle pour 40 animations au sein des écoles primaires du territoire, autour de 5 thèmes.**

### Sensibilisation au tri et à la réduction des déchets pour les élèves des classes de primaire :

Depuis plusieurs années, Clisson Sèvre et Maine Agglo propose aux écoles primaires du territoire des animations de sensibilisation via un partenariat avec l'association Cicadelle.

Chaque année, **40 créneaux d'animations** sont proposés aux écoles du territoire autour des thèmes suivants :

- La sensibilisation au tri
- Le compostage
- La réduction des déchets à la source
- Consommer autrement
- Le gaspillage alimentaire

Contribution aux finalités :





## Développement économique

**Animation par le Service Développement économique de l'Agglo de débats autour de la RSE auprès des entreprises du territoire.**

### Animations de sensibilisation à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) :

Le service développement économique de Clisson Sèvre et Maine Agglo a organisé durant l'année 2021 deux cafés éco, sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Plus d'une vingtaine de participants étaient réunis à chacun de ces petits-déjeuners, avec des entreprises partageant leurs expériences.

L'objectif du 1<sup>ier</sup> rendez-vous était d'appréhender la notion de RSE, et de comprendre le lien entre RSE et innovation : en trouvant des solutions pour répondre aux enjeux de demain, une démarche RSE peut représenter un levier d'innovation technique et/ou organisationnelle.

Le 2<sup>nd</sup> rendez-vous a permis d'appréhender la RSE en tant que levier de mobilisation des collaborateurs : comment créer une dynamique dans l'entreprise ? Sur quelle gouvernance se reposer ? Comment renforcer l'appropriation d'une politique RSE par les salariés ? Comment identifier les personnes ressource dans l'entreprise ?...



Contribution aux finalités :



## Développement économique

Une carte interactive de vente directe qui regroupe

**60** producteurs

De :

Fruits et légumes  
Viande  
Produits laitiers  
Boisson  
Epicerie  
Hygiène et beauté

### Carte interactive : « consommons près de chez nous » :

Afin de rapprocher les producteurs locaux des consommateurs du territoire, Clisson Sèvre et Maine Agglo a réalisé en 2020 puis mise en ligne une carte interactive de référencement de producteurs et d'artisans inscrits dans une démarche de circuit court, marchés et AMAP.

Référençant 60 producteurs à son lancement, cette carte peut être enrichie tous les mois sur demande d'inscription des agriculteurs et artisans locaux.



Contribution aux finalités :



# LES ACTIONS ET LE FONCTIONNEMENT INTERNES À LA COLLECTIVITÉ

Transports et mobilités

Dématérialisations

Ressources humaines





# LES ACTIONS ET LE FONCTIONNEMENT INTERNES À LA COLLECTIVITÉ

## Transports et mobilités

L'Agglo c'est

**134 agents**

qui habitent

**52 communes:**

- 53% hors de l'Agglo  
- 47% sur le territoire de l'Agglo

**Le programme d'actions sur 5 ans est en cours de rédaction, avec un plan de financement associé**

### Plan de Déplacement des Administrations :

Clisson Sèvre et Maine Agglo s'est engagée dans un plan de Déplacement des Administrations en 2021.

Démarche volontaire, le Plan de déplacements de l'Agglo poursuit plusieurs objectifs :

- Profiter du contexte du déménagement vers le nouveau siège communautaire début 2022, et l'évolution dans les pratiques quotidiennes de déplacements des agents, pour les inciter à des pratiques plus économiques et vertueuses ;
- Proposer des solutions alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle pour les déplacements professionnels ;
- Anticiper les besoins et les difficultés d'accès au nouveau siège pour les visiteurs (habitants, partenaires, élus, prestataires etc.) ;
- Adapter progressivement la flotte de véhicules de la collectivité ;
- Valoriser cette démarche auprès des employeurs du territoire

Pour atteindre ces objectifs l'Agglo a mis en place :

- Un Comité Technique chargé d'organiser chaque étape et d'évaluer la démarche ;
- un questionnaire sur la mobilité des agents, permettant de recenser les pratiques, les difficultés et besoins à l'avenir ;
- des outils de communication permettant d'expliquer la démarche en interne et en externe ;
- La participation aux événements incitatifs tel que le Défi Mobilité en Pays de la Loire, qui permet de changer petit à petit les pratiques de mobilité des agents.



Contribution aux finalités :



# LES ACTIONS ET LE FONCTIONNEMENT INTERNES À LA COLLECTIVITÉ

## Transports et mobilités

### 9 véhicules électriques

Utilisés par les services de l'Agglo

#### Flotte de véhicules électriques de service:

Les agents de Clisson Sèvre et Maine Agglo se déplacent quotidiennement sur tout le territoire en véhicules électriques, pour assurer les missions de :

- Voirie et réseaux divers
- Gestion du patrimoine
- Assainissement
- Urbanisme

Ce sont

- 6 ZOE
- 3 Kangoo

Utilisés quotidiennement



Contribution aux finalités :

# LES ACTIONS ET LE FONCTIONNEMENT INTERNES À LA COLLECTIVITÉ



## Dématérialisations

### Inscriptions et paiements des transports scolaires

### Guichet Unique de dépôt de tous les dossiers d'urbanisme prêt au 1<sup>er</sup> janvier 2022

#### Transports scolaires :

Depuis 2019 les inscriptions et le paiement aux transports scolaires se font uniquement par voie dématérialisée (sauf cas exceptionnels de fracture numérique). Ces nouvelles modalités ont été applicables pour l'année scolaire 2021-2022, avec :

- Un taux d'inscription aux transports scolaires via le site [www.aleop.paysdelaloire.fr](http://www.aleop.paysdelaloire.fr) quasiment à 100 % pour le territoire de Clisson Sèvre et Maine Agglo ;
- Un paiement en une seule fois par carte bancaire à 40 %
- Un paiement en prélèvement automatique à 60 %.

#### Urbanisme et Habitat :

Le service Urbanisme et Habitat a mis en place pour le compte des communes du territoire un « portail notaire », permettant le dépôt dématérialisé des certificats d'urbanisme et des déclarations d'intention d'aliéner, en janvier 2019.

Fin 2021, près de 80% des certificats d'urbanisme déposés par les notaires sur les 16 communes et instruits par le service Urbanisme et Habitat l'ont été sur le portail notaire.

**Ce guichet unique sera ouvert au grand public le 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour permettre le dépôt de tous les dossiers d'urbanisme** (déclaration préalable, permis de construire...). Les objectifs de cette démarche portée par le service Urbanisme et Habitat vise une amélioration du service rendu aux usagers, une simplification des procédures d'instruction et une optimisation de la chaîne de l'instruction.

### Contribution aux finalités :





# LES ACTIONS ET LE FONCTIONNEMENT INTERNES À LA COLLECTIVITÉ

## Dématérialisations

**1 Portail de démarches usagers**

**3 057 pour le service Famille**

**3 038 pour le service Déchets**

**2 261 pour les piscines Aqua'val**

**429 pour le Cycle de l'eau**

**389 pour les ressources humaines**

**294 pour le développement économique**

**Un portail de démarches en ligne : mesdemarches.clissonsevremaine.fr**

Depuis 2017, Clisson Sèvre et Maine Agglo a mis en place un portail de démarches en ligne pour l'ensemble des usagers du territoire.

Il regroupe tout type de démarches :

- Demande d'information
- Demande de rendez-vous
- Inscription en ligne
- Paiement en ligne
- Enquêtes, sondages

qui sont développées d'année en année

L'accès à ces démarches est facilité par la mise en place d'une authentification unique (SSO) et par la compatibilité FranceConnect.

En 2021, **15 431 demandes** ont été passées par cet outil de gestion de la relation usagers qui compte :

- 64 démarches externes
- 11 démarches internes

Cet outil de gestion de la relation usagers permet également d'assurer le suivi des appels et des visites au niveau de l'Accueil de l'Agglo.

Contribution aux finalités :





# LES ACTIONS ET LE FONCTIONNEMENT INTERNES À LA COLLECTIVITÉ

## Ressources Humaines de la Collectivité

### Dématérialisation du système d'Information des Ressources Humaines de l'Agglo

#### Dématérialisations :

En 2021, un Système d'Information Ressources Humaines SIRH a été déployé, avec la création d'un portail agent en vue du traitement dématérialisé des dossiers administratifs des agents.

Les objectifs de ce déploiement sont les suivants :

- Fiabiliser, sécuriser les procédures RH
- Gagner en efficience en automatisant certaines procédures
- Moderniser les méthodes de travail
- Avoir des outils adaptés aux besoins
- Enjeu managérial / réorganisation du service RH
- Adaptation au cadre réglementaire
- Dématérialisation des processus

#### Contribution aux finalités :





# LES ACTIONS ET LE FONCTIONNEMENT INTERNES À LA COLLECTIVITÉ

## Ressources Humaines de la Collectivité

**Protocole de télétravail pour :  
96 agents dont les missions le permettent,  
24 jours/ an**

### Protocole de télétravail :

Un nouveau protocole de télétravail ouvert à tous les agents dont les missions le permettent, a été adopté fin 2020 pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Il concerne 96 agents, qui peuvent télétravailler chacun 24 jours par an, soit 585 jours télétravaillés en 2021 (hors télétravail généralisé par le Covid).

Ce protocole de télétravail répond à plusieurs finalités recherchées par Clisson Sèvre et Maine Agglo :

- Il permet une qualité de vie au travail, une efficacité professionnelle et une meilleure articulation entre la vie professionnelle et la vie privée.
- Il participe à la modernisation de l'administration en innovant dans les modes de travail et en promouvant le management par objectifs, qui se traduit par la confiance et la responsabilisation. Il développe l'implication au travail.
- Il participe aussi d'une démarche de développement durable : limitation des déplacements pendulaires, des risques d'accident de trajet, réduction des gaz à effets de serre.
- Il permet une réduction des temps de transport et une optimisation des places de stationnement.

Contribution aux finalités :





# LES ACTIONS ET LE FONCTIONNEMENT INTERNES À LA COLLECTIVITÉ

## Ressources Humaines de la Collectivité

### Démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail.

- ✓ Diagnostic, enquêtes fin 2020 et 2021
- ✓ Plan d'action 2022

### Qualité de Vie au Travail

Clisson Sèvre Maine Agglo a lancé fin 2020 un diagnostic sur les conditions de travail en son sein en vue de l'élaboration d'un plan d'actions visant à améliorer la qualité de vie au travail.

Les enjeux de cette démarche sont de :

- Garantir la qualité des prestations délivrées : Mesurer et améliorer la satisfaction des usagers
- Prendre du recul sur le fonctionnement des activités
- Optimiser l'organisation interne et simplifier les procédures
- Créer une identité commune, favoriser la transversalité
- S'inscrire dans une démarche structurée de progrès

Les 6 thèmes de la Qualité de Vie au Travail ont servi d'axes d'analyse lors de l'enquête et des entretiens complémentaires :

- Contenu du travail
- Relation de travail & climat social
- Santé au travail
- Equilibre personnel & égalité des chances
- Reconnaissance & engagement
- Employabilité & développement personnel

Suite à une enquête diffusée fin 2020 (avec un taux de 78% de répondants), le travail de diagnostic s'est poursuivi en 2021 avec la réalisation d'entretiens collectifs d'approfondissement, au cours desquels 122 agents ont été rencontrés.

Le plan d'action sera arrêté début 2022.



Contribution aux finalités :

